

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 111 MAI 2007

DES

COMMERCES

PRÈS

DE CHEZ

VOUS

P.2 CONCERT



Un récital de musique classique contemporaine réunit un duo de charme autour de la harpe.

P.2 ANIMATION



La Fête des voisins, une occasion de renforcer les liens de proximité.

P.5 ENVIRONNEMENT



Les Ovillois sont invités à participer au concours départemental des « maisons fleuries ».

CONCERT

LES GARDIENS DU FUNK

Les Shaolin Temple Defenders affichent une véritable maturité artistique dans un genre musical peu représenté en France : le funk. Le 12 mai, au Triplex, ils font revivre les grands standards des années 1960.

ils s'inscrivent dans la pure tradition des groupes de soul et de funk des sixties. Dignes héritiers d'un James Brown ou d'un Al Green, les Shaolin Temple Defenders se veulent les défenseurs du temple de la soul-funk. Armés d'un saxophone, d'une trompette, de guitares et d'un orgue, pas moins de huit musiciens rendent un brillant hommage à leurs pairs. Otis Redding, Sam Cooke ou, dans un genre plus afro-beat, Fela Kuti, ne renieraient sans doute pas ces jeunes *frenchies* ! Positionnés sur un créneau assez peu exploité en France, celui de la soul américaine des années 1960-1970, les Shaolin exploitent avec un égal talent les rythmes de ska et de blues. Pour autant, ils ne font que très peu de reprises, et ce sont des compositions originales que le groupe interprétera sur la scène du Triplex. Une soirée qui fera le bonheur des amateurs des chaudes sonorités des cuivres et de rythmes frénétiques. Originaire de Bordeaux, le groupe tire son nom d'un goût prononcé pour... les films de kung-fu. Depuis sa forma-

tion en 2004, la troupe sillonne les routes de France, distillant, à chaque étape de sa tournée, énergie et bonne humeur. Jugée comme l'une des meilleures formations de soul-funk françaises du moment, il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'elle ait partagé la scène avec les plus grands ! Les mythiques Maceo Parker, Lee Perry et Sharon Jones ont pu compter sur leur talent pour chauffer un public averti lors de divers festivals.

En première partie de soirée, c'est le groupe yvelinois Mc fly Clan qui donnera le ton et fera partager son énergie funky. ■

D. T.

Samedi 12 mai, à 20 h 30.

Le Triplex (40, rue Faidherbe).

Tarifs : 10 € et 6 € (pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses).

Bar et restauration légère.

Réservation conseillée au 01 30 86 33 82.



Les Shaolin Temple Defenders, une des meilleures formations de soul-funk françaises du moment.

VIE LOCALE

MIEUX VIVRE ENSEMBLE !

La Fête des voisins aura lieu le 29 mai. Une belle façon de conjuguer convivialité et solidarité.



« Depuis sa création, la Fête des voisins, qui s'appelait à l'origine « Immeubles en fête », suscite un engouement qui dépasse les clivages et les communautarismes », explique Atanase Périfan, fondateur de l'association Immeubles en fête. Cette 8^e édition, relayée en France par plus de 500 Mairies et bailleurs sociaux partenaires, favorise des solidarités de proximité, complémentaires des solidarités familiales et institutionnelles. Elle aura lieu le mardi 29 mai à partir de 19 h.

À Houilles, toutes les personnes qui souhaitent s'associer à cette action (particuliers, gardiens d'immeuble, associations, commerçants) peuvent contacter le service Communication de la Mairie, qui mettra

gratuitement à leur disposition affiches, invitations, tracts et tee-shirts, destinés spécifiquement à cette manifestation. En 2006, plus de 1 000 Ovillois s'étaient mobilisés pour organiser la fête dans les différents quartiers de la commune. Buffets, pique-niques ou barbecues s'étaient appropriés les cours, jardins et rues, créant partout dans la ville une ambiance de convivialité et de bonne humeur.

Pour rappel, l'idée d'Immeubles en fête est née, en 1990, dans le XVII^e arrondissement de Paris, à l'initiative d'un groupe d'amis. Neuf ans plus tard, l'opération s'est développée dans toute la France. ■

C. F.

Renseignements au 01 30 86 32 02.

MUSIQUE CLASSIQUE CONTEMPORAINE

« RÉCITAL 2 HARPES »

Rendez-vous à l'église Saint-Nicolas, le 13 mai, avec un duo de charme, autour d'un instrument aux multiples possibilités harmoniques : la harpe.

Deux concerts sont programmés, à l'église Saint-Nicolas, dans le cadre de la « Semaine de la musique classique contemporaine », organisée par le service culturel de la Ville, en partenariat avec le conservatoire.

Tout d'abord avec un duo de harpes qui associe professionnalisme, charme et fantaisie. Les interprètes, Marie Normant et Mélanie Dutreil, ont créé leur duo en 2001. Aventurières et iconoclastes, elles affirment leur identité à travers la musique de chambre et exprime aujourd'hui leur désir profond d'actualiser l'image de la harpe.

Le répertoire, aux influences hispaniques et romantiques, emprunte à de célèbres compositeurs leurs plus belles créations. Une invitation rare pour (re)découvrir des pièces de Maurice Ravel, d'Enrique Granados, de Francis Poulenc ou encore de Luigi Boccherini. Leur premier album, *Duo de harpes*, est attendu début mai dans les bacs.

Lauréate du concours Avant-Scène ! en 1998 et du concours international Lily Laskine en 1999, Marie possède un jeu précis, technique et impétueux. Tout en travaillant depuis 2001 comme harpe solo dans l'orchestre de la Garde républicaine de Paris, elle a participé à plusieurs créations contemporaines. Sa partenaire et complice, Mélanie, est une artiste intuitive et pleine de fantaisie. Premier prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, elle se produit dans de nombreux festivals en France comme à l'étranger (Espagne, Italie...) et enseigne la harpe dans les écoles de musique de

Limours et de Sceaux.

De leur côté, les élèves et professeurs du conservatoire de musique de Houilles se produiront, le 10 mai, pour le plus grand plaisir de tous.

Parallèlement, et tout au long de la semaine, des rencontres seront organisées entre les musiciens professionnels invités, les élèves du conservatoire et des collègues ovillois. Des rendez-vous qui raviront aussi bien les amateurs que les professionnels en devenir. ■

V. D.

> Concert des élèves

du conservatoire :

jeudi 10 mai à 20 h 30.

Gratuit (réservation conseillée).

> « Récital 2 harpes » :

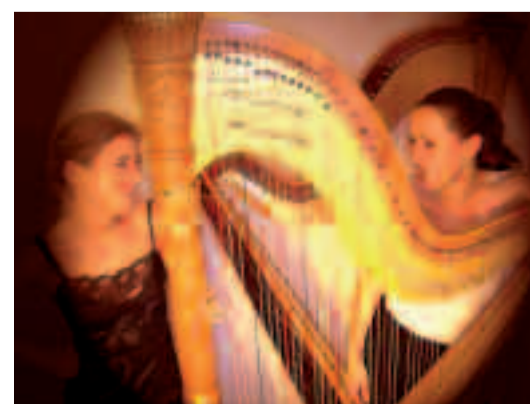
dimanche 13 mai à 17 h.

Tarifs : 10 € et 6 € (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, familles nombreuses).

Église Saint-Nicolas

(place de l'Église).

Renseignements au 01 30 86 33 82.



Deux harpistes de talent : Mélanie Dutreil et Marie Normant (de gauche à droite).

ÉQUIPEMENT CULTUREL

C'EST PARTI !

Le chantier de La Graineterie est lancé. Les Ovillois découvriront ce nouveau pôle culturel à l'automne 2008.

Derrière l'imposante façade, située à l'angle des rues Jean-Mermoz et Gabriel-Péri, c'est un chantier de grande ampleur qui se profile : la réhabilitation de 1400m² dédiés à la culture, dont le premier coup de pioche a été donné en avril dernier ! Dans cette ancienne ferme du XIX^e siècle, la cour intérieure et l'écurie seront transformées en lieu d'exposition tandis que le premier étage accueillera l'Atelier 12 voué à l'enseignement de la pratique artistique. L'espace, destiné aussi bien aux expositions d'artistes professionnels qu'aux ateliers pour artistes amateurs, favorisera ainsi le croisement de différents publics.

Dans le cadre de cette restauration, tout est question d'alchimie. Le projet s'est attaché à respecter un subtil dosage entre préservation d'un patrimoine architectural

local et contraintes techniques liées à un espace contemporain. Comme l'indique Gilles Dresse, directeur des Affaires culturelles de la Ville, « rénover n'est pas économiser. Les normes de sécurité imposent un certain nombre de règles auxquelles nous devons nous plier ». Comment, par exemple, rendre la circulation simple et ludique entre les différentes salles ? Pour y répondre, il a fallu adapter l'ancien corps de ferme aux normes ERP (Établissements recevant du public), qui exigent, entre autres, un accès adapté aux personnes handicapées. Et cela, sans détruire la cour pavée. La solution ? Scier les pavés en deux, et les disposer de telle sorte qu'ils constituent un sol parfaitement aplani. Plus généralement, les responsables du projet ont su réadapter ce lieu tout en préservant son âme. ■

D. T.



Vue actuelle de la cour intérieure de La Graineterie (à gauche) et après les travaux de réhabilitation (projet architectural à droite).

LE MOIS DU MUGUET

En parcourant ce numéro de l'Ovillois, peut-être ressentirez-vous comme moi ces élans de vie qui animent notre ville.

Hommage aux 20 entreprises ovilloises qui ont reçu le Trophée 2007 de la Charte qualité de l'accueil de la chambre de commerce et d'industrie, lancement de la prochaine Fête des voisins, invitation à s'inscrire pour participer au concours des « maisons fleuries », 17^e édition de l'opération Sport en fête qui promet, le temps d'un week-end, des activités ludiques et sportives, deux concerts à l'église Saint-Nicolas dont l'un donné par les élèves du conservatoire de musique, l'édition d'un magazine réalisé par des collégiens et des seniors, une kermesse pour fêter les 100 ans du scoutisme, le début des travaux de La Graineterie, un concert « funk » au Triplex.

Toutes ces occasions de convivialité ne doivent pas faire oublier que ce mois est aussi celui où nous sommes appelés à voter. Nous avons la chance de pouvoir exercer ce droit en toute liberté.

Consommons-le sans modération ! N'hésitez pas lors des prochains scrutins à venir renforcer les équipes de scrutateurs.

Entre citoyenneté et festivités, ce mois de mai présente vraiment tous les frémissements des prémices de l'été ! N'est-il pas le mois où s'échangent, par le biais d'un brin de muguet, des vœux de chance et de bonheur ?

Joli mois de mai pour chacun de vous.

*Le Maire,
Conseiller général des Yvelines*

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE,
NOUVELLE VERSION

Une réforme du permis de construire va permettre de simplifier les formalités exigées pour les constructeurs, particuliers ou professionnels, et d'améliorer la sécurité juridique. Elle entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2007.

Plus de 478 000 permis de construire sont délivrés chaque année en France. Grâce à cet outil, les Français peuvent construire leur logement, les élus peuvent équiper le territoire et les industriels développer leur économie. Néanmoins, il s'est avéré nécessaire de le modifier afin de simplifier et sécuriser l'acte de construire tout en maintenant identique le pouvoir de contrôle des maires. Cette réforme engagée par le gouvernement entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2007. Elle s'articule autour de trois objectifs principaux : réduire le nombre de catégories d'autorisations d'urbanisme, simplifier les démarches et limiter les contentieux.

Tout d'abord, elle entraîne une clarification du droit de l'urbanisme et une meilleure précision du champ d'application des différentes autorisations. Actuellement, le Code de l'urbanisme prévoit onze autorisations différentes et

cinq régimes de déclaration. La réforme regroupe ces autorisations en trois permis : permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir. Ces différentes autorisations et déclarations seront soumises à une procédure d'instruction unifiée. Par ailleurs, une liste exhaustive des travaux (soumis à permis, à déclaration préalable ou dispensés de formalité au titre du Code de l'urbanisme) sera fournie.

Ensuite, la qualité du service rendu aux usagers est améliorée. Les délais d'instruction seront dorénavant garantis aux demandeurs de permis. Un délai de base leur sera indiqué dès le dépôt de la demande : un mois pour les déclarations, deux mois pour les maisons individuelles et trois mois pour les autres constructions. L'administration disposera d'un mois maximum pour indiquer si le dossier est complet, et prévenir le demandeur d'une éventuelle

prolongation du délai d'instruction.

Enfin, les responsabilités de l'autorité (le maire) qui délivre le permis ainsi que celles des autres acteurs (constructeurs, architectes...) seront précisées. Grâce à la création d'un document unique et obligatoire, la « déclaration d'achèvement des travaux », le constructeur, ou son architecte, s'engage sur la conformité des travaux réalisés avec le permis. Ce sera le gage d'une meilleure garantie par rapport au système actuel. ■

Pour plus de renseignements :
direction de l'Urbanisme
(bâtiment des services techniques,
rue Félix-Toussaint).
Tél. : 01 30 86 33 35.

PETITE ENFANCE

LES ENFANTS D'ABORD

Coup de projecteur sur un métier méconnu : les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

Huit heures cinquante, ouverture des portes de l'école Jean-Piaget. Personnel essentiellement féminin, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont déjà prêts à accueillir les enfants. Dès l'arrivée des petits écoliers, elles les aident à se déshabiller et à accrocher leurs vêtements aux portemanteaux. Les groupes se forment, entrent dans les classes et s'installent dans un joyeux brouhaha. La journée commence.

Aux côtés des professeurs des écoles, les ATSEM s'occupent du quotidien, dorlotent, consolent et câlinent les bambins. Leurs tâches sont aussi variées qu'indispensables. Cela va de la réception des enfants à la préparation des activités récréatives avec les enseignants en passant par l'assistance au moment des repas. En bref, leur fonction consiste à assister les professeurs des écoles pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants. Elles assurent également l'entretien et la remise en ordre des locaux et du matériel utilisé pour les différentes activités. La polyvalence est de mise ! Sandrine, 45 ans, est l'une des cinq ATSEM qui accompagnent les enfants des six classes de l'école Piaget. Sous le rythme de son travail particulièrement soutenu se cache une vraie vocation. « J'adore mon métier, déclare-t-elle enthousiaste. J'aime le contact avec les enfants et les enseignants. Participer aux activités pédagogiques des petits est très enrichissant et puis nous avons un rôle éducatif où l'af-



Les missions des ATSEM sont aussi variées qu'indispensables pour le bien-être de l'enfant.

fectif tient une grande place. » Disponibilité, écoute et patience figurent au premier rang des qualités requises pour ce personnel qualifié, recruté sur concours et titulaire du CAP petite enfance. « À Houilles, nous avons 8 écoles maternelles avec, au total, 37 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, explique la responsable des Affaires périscolaires. Les ATSEM sont placés sous une double autorité : durant le temps scolaire, ils dépendent de la directrice et des enseignants. En dehors de cette période, ils sont placés

sous la hiérarchie de la Mairie. » Bien que dépendant d'autorités distinctes, enseignants et agents spécialisés des écoles maternelles s'associent autour de la mise en œuvre d'un projet éducatif. Au cœur de ce projet : l'épanouissement de l'enfant. ■

C. F.

INTERGÉNÉRATION

ÉCRIRE UN JOURNAL ENSEMBLE

À l'initiative de la bibliothèque Jules-Verne, collégiens et seniors se sont associés pour réaliser un journal. Objectif : développer les liens entre les générations.

Lors de la « Semaine de la presse », en mars dernier, 26 élèves du collège Lamartine et une quinzaine de seniors étaient réunis à la bibliothèque Jules-Verne. Ils étaient invités à découvrir le fruit de leur travail : un journal de 24 pages conçu en commun et édité à 50 exemplaires. Ce magazine est l'aboutissement d'un projet intitulé « Écrire un journal ensemble », conduit par les bibliothécaires, depuis octobre dernier, au rythme d'une séance par mois. Une période durant laquelle celles-ci se sont beaucoup investies. « Dans notre travail, cette initiative a constitué un enrichissement personnel », explique Christine Daniel, responsable du projet. Le conseiller municipal délégué aux Liens intergénérationnels ajoute : « Cette action a permis d'entretenir pendant plusieurs

mois une véritable dynamique d'échanges entre les générations. » Et l'enthousiasme a visiblement gagné tous les participants. M^{me} Marquez, professeur de français, a accompagné les élèves dans la conception du journal. Leur motivation ne l'a pas surprise. « Ils ont besoin de créer, de communiquer ! Et pour eux, cela a été une joie de partager avec leurs aînés : à leurs yeux, ils reflètent une époque pleine d'aventures. »

Lors de cette journée, collégiens et seniors ont apporté des objets symboliques, témoignages d'un passé... plus ou moins lointain ! Ainsi, sur une table, cohabitaient des chaussons de 75 ans d'âge, un vieux transistor, des cartes postales datées de 1918... De leur côté, les adolescents ont présenté des objets à forte valeur sentimentale. Pour Nathan, il s'agissait de son bracelet de naissance. Pour Sabri, d'une sculpture de cheval et du permis de conduire de son grand-père. À l'image du magazine, cette rencontre a été, une nouvelle fois, l'expression d'une joyeuse confrontation entre plusieurs générations. Avec un souhait commun, celui de mieux communiquer... pour un avenir radieux ! ■

Le magazine est mis en ligne sur www.ville-houilles.fr.
Il peut être aussi consulté à la bibliothèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).
Tél. : 01 30 68 68 20.

À la bibliothèque Jules-Verne, collégiens et seniors découvrent le magazine qu'ils ont conçu en commun.



CONFÉRENCE-DÉBAT

LA PLACE DU PÈRE AUJOURD'HUI

Houilles information jeunesse (HIJ) organise, une fois par mois, des débats thématiques liés à l'évolution de la structure familiale. Ces rendez-vous intitulés « Les mercredis des parents » sont l'occasion d'aborder ces questions d'actualité avec des professionnels. Prochaine rencontre, le mercredi 30 mai, à 20h, sur le thème : « La place du père aujourd'hui ». Y seront notamment évoquées l'évolution sociologique du rôle du père, sa place dans la famille traditionnelle ainsi que la parentalité. La conférence sera animée par le Dr Marie-Bérangère de Chouly de Lenclave, pédopsychiatre. ■

Houilles information jeunesse (HIJ), Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès). Entrée libre.
Renseignements au 01 61 04 42 63.

EN BREF

« À VOUS DE JOUER, LE TRI EST À VOTRE PORTÉE »

D. T.

À l'initiative du Conseil municipal de jeunes, la salle Jules-Verne accueille une exposition interactive sur le tri des déchets. Organisée à l'attention des élèves de CM2 des écoles ovoilloises, l'exposition sera ouverte au public, le mercredi 30 mai et le samedi 2 juin, de 14h à 18h. Différents ateliers seront proposés : quiz, affiches sur la collecte sélective et le développement durable, jeu sur le tri des déchets... ■

Salle Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).
Entrée libre. Renseignements au 01 61 04 42 64.

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour bénéficier du quotient familial, les familles doivent obligatoirement renouveler leur demande chaque année dans des délais déterminés.

Restauration scolaire, centres de loisirs, classes de découverte, garderies... Les tarifs des prestations municipales scolaires ou périscolaires sont calculés selon le principe du quotient familial. Celui-ci détermine la participation de chaque foyer en fonction de ses ressources. Quel que soit le calcul du quotient, la Ville apporte sa quote-part. Chaque famille ovilloise bénéficie ainsi de tarifs adaptés à ses revenus.

Pour faire calculer son quotient familial (valable du 5 juillet 2007 au 3 juillet 2008), deux démarches vous sont proposées :

> se rendre au service des Affaires scolaires (annexe de la mairie, parc Charles-de-Gaulle), entre le 15 mai et le 29 juin, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15 (vendredi jusqu'à 16 h 45) ;

> par courrier, en adressant impérativement, avant le 31 mai, les photocopies des documents au service des Affaires scolaires (annexe de la mairie de Houilles, parc Charles-de-Gaulle, 78800 Houilles).

Documents à fournir :

> le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance pour chaque enfant ;

> éventuellement, toutes pièces justificatives en cas de divorce ou de séparation ;

> les trois derniers bulletins de salaire et/ou le bilan comptable, le bordereau de versement des ASSEDIC, indemnités journalières, Sécurité sociale, pour chacun des membres du foyer ;

> l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de 2005 (partie indiquant les salaires et assimilés et notamment le montant des pensions alimentaires versées ou reçues) ;

> le justificatif du montant actuel des allocations familiales (sauf aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle) ;

> la carte d'allocataire indiquant votre numéro d'immatriculation à la caisse d'allocations familiales ;

> la dernière quittance de loyer ou l'attestation d'hébergement indiquant, si nécessaire, la part du loyer versée par l'hébergé ;

> pour les accédants à la propriété, les tableaux d'amortissement du ou des prêts pour l'habitation principale (uniquement la photocopie de l'échéancier concernant l'année en cours ainsi que la première page mentionnant l'identité de l'emprunteur et l'adresse de l'acquisition). ■

Service des Affaires scolaires
(annexe de la mairie, parc Charles-de-Gaulle).
Renseignements au 01 30 86 33 75 / 33 76 / 33 77.



Les tarifs des prestations municipales scolaires ou périscolaires sont calculés selon le principe du quotient familial.

ENVIRONNEMENT

UNE VILLE EN FLEURS

Chaque année, la Ville de Houilles participe au concours départemental « villes, villages et maisons fleuries ». Pour cette nouvelle édition 2007, les Ovillois sont invités à agrémenter de décorations florales balcons, terrasses, jardins et entrées d'immeubles.



Parterres, jardinières et massifs fleuries participent à l'embellissement de la commune.

Vous souhaitez participer au concours départemental des « maisons fleuries » ? Il suffit pour cela d'avoir un peu de créativité et pas nécessairement « la main verte ». Ouvert à tous, il s'adresse aussi bien aux néophytes qu'aux passionnés.

Façades et balcons, maisons avec jardin, ensembles urbains, restaurants et petits commerces... sont autant de catégories où les candidats peuvent exprimer à loisir leur savoir-faire. Un seul impératif à respecter : la floraison doit être visible de la rue.

Les critères de sélection sont établis en fonction de l'originalité des compositions, du choix des végétaux et de l'harmonie des couleurs.

Pour participer, les candidats peuvent dès maintenant s'inscrire en remplissant le bulletin (voir ci-contre), à

déposer, au plus tard le 29 juin, à l'accueil du service Environnement (rue Félix-Toussaint). Les décorations florales seront évaluées, dans un premier temps, à partir de photographies fournies par les concurrents, puis sur place, en juillet, par un jury local. La remise des prix aux lauréats se fera à l'hôtel de ville en fin d'année. Lors de la précédente édition, trois prix départementaux ont récompensé le savoir-faire de candidats ovillois.

Autre volet du concours, celui des « villes et villages fleuries ». Créé en 1959, celui-ci est organisé en France pour promouvoir le développement des espaces verts dans les communes. Lauréate du prix du thème du concours des « villes fleuries » durant trois années consécutives (2003, 2004, 2005), Houilles compte bien relever le défi du thème 2007, « la Coupe du monde de rugby ». Dès le mois de mai, les Ovillois pourront découvrir les créations réalisées par les jardiniers en étroite collaboration avec les ateliers municipaux. Plusieurs lieux accueilleront les compositions : le parc Charles-de-Gaulle, les abords du groupe scolaire du Réveil-Matin, la place Victor-Schœlcher et le site du cimetière de Montoir.

L'intérêt pour les communes participantes est aussi d'obtenir le label « ville fleurie », visible sur les panneaux aux entrées de la ville. Houilles étant déjà titulaire de la « deuxième fleur », le service Environnement œuvre activement pour obtenir la troisième. ■

Service Environnement,
bâtiment des services techniques
(rue Félix-Toussaint).
Renseignements au 01 30 86 37 54.

C.F.

Concours départemental des maisons fleuries de Houilles

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom du candidat :

.....

Adresse :

.....

Téléphone (facultatif) :

Catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir :
(cochez une case)

> **Réalisation ponctuelle :**

1^{re} catégorie : « Façades visibles de la rue et balcons »

2^e catégorie : « Décors floraux installés sur la voie publique »

> **Réalisation d'ensemble :**

3^e catégorie : « Maisons avec jardin, visibles de la rue »

4^e catégorie : « Ensembles urbains »

(groupe d'immeubles, lotissements ou rues supérieures à 50 m de long)

5^e catégorie : « Hôtels, restaurants et petits commerces »

6^e catégorie : « Exploitations agricoles »

7^e catégorie : « Établissements commerciaux et industriels »

8^e catégorie : « Gîtes ruraux et chambres d'hôtes »

Ce bulletin est à remplir et à déposer à l'accueil du service Environnement (rue Félix-Toussaint) au plus tard le 29 juin 2007. **Pièces à fournir impérativement : deux photos de la réalisation.** Pour la 1^{re} catégorie « Balcons », donnez le plus d'informations possible : nom de la rue, numéro du bâtiment, étage (à indiquer sur les photos).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DES COMMERCES PRÈS DE CHEZ VOUS

L'offre commerciale ovrilloise demeure vivante et diversifiée grâce notamment aux commerces de proximité. Un atout à préserver.

L'économie ovrilloise se caractérise par la vigueur de ses commerces. Environ 400 enseignes, 4 grandes et moyennes surfaces, un marché accueillant quelque 170 commerçants non sédentaires composent le paysage commercial de Houilles. Le commerce de détail, celui dont on a besoin tous les jours, est réparti dans le centre-ville, où il est très présent, ainsi que dans différents secteurs de la commune : les Blanchés, la Reine-des-Vélos, Lavoisier et Renan. On y trouve un éventail représentatif du commerce de proximité : boulangeries, boucheries, charcuteries, boutiques de fruits et légumes, pharmacies, salons de coiffure, bureaux de tabac, librairies... Autant d'acteurs essentiels qui contribuent à maintenir la convivialité et l'animation dans les quartiers.

Mutation des commerces

Mais, en l'espace d'une trentaine d'années, les commerces de proximité ont été confrontés à de fortes mutations. Tout d'abord, en raison de l'évolution des modes de consommation qui a entraîné de fortes incidences sur leur activité. L'essor de la voiture et du congélateur a incontestablement changé le sens de la proximité. On ne fait plus ses courses chaque jour à pied comme on pouvait le faire jadis, mais pour la semaine et en voiture. Les transformations de nos modes de vie urbains ont ainsi accouché de l'hypermarché et du supermarché. Quant à l'acte d'achat traditionnel, il est concurrencé par la montée en puissance d'Internet, à Houilles comme partout ailleurs. Ces données expliquent en partie une mutation où commerces de service se sont progressivement substitués aux métiers de bouche. Parallèlement, les petits commerçants et artisans proches de la retraite ont de plus en plus de difficultés à trouver des successeurs. Les jeunes étant facilement découragés par les prix élevés des baux commerciaux. Dans la plupart des cas, le relais se fait en faveur de banques et d'agences immobilières. Cependant, cette situation ne doit pas faire oublier les créations dans tous les secteurs, même parmi ceux qui connaissent des jours difficiles, avec des concepts nouveaux et des entrepreneurs très dynamiques.

Globalement, Houilles ne perd pas ses commerces mais des mutations entraînent une disparition de certains types de



Le marché de Houilles demeure le plus actif de la boucle de la Seine. Un lieu privilégié d'échanges et d'animation.

commerces en fonction des habitudes de consommation. Liberté du commerce oblige, les pouvoirs publics en général ont peu de pouvoir pour intervenir quand un fonds de commerce change d'affectation. Le seul moyen de régulation dont dispose la Ville est la préemption. Mais seulement en cas de vente des murs et non sur les mutations de fonds de commerce. « Si la loi permet effectivement à la municipalité de préempter, la commune n'a pas les capacités financières suffisantes pour faire ce genre d'acquisition. De plus, il faut pouvoir trouver un commerçant reprenneur dans la catégorie souhaitée. Pas si simple quand la règle du jeu est celle du plus offrant », souligne l'adjoint au Maire, délégué au Commerce, à l'Artisanat et à l'Environnement.

Malgré tout, la commune a su garder un bon équilibre du commerce de proximité avec un véritable dynamisme commercial. Afin de soutenir et de promouvoir le commerce de proximité à Houilles, des commerçants et artisans se sont réunis en association, l'ACAH, composée de près de 200 adhérents. Son action a été primée en 2002 par le Panonceau d'or qui récompense la meilleure association de France. Chaque année, elle organise des animations commerciales et campagnes de promotion lors de grands rendez-vous : la grande braderie de Houilles, le premier dimanche d'octobre, qui attire environ 300 000 visiteurs, et diverses initiatives en faveur du commerce local à l'occasion de Noël, de la fête des Mères ou de la Saint-Valentin.

Des pôles de vie et d'activité

Autre facteur de dynamisme, le marché de Houilles qui ponctue et rythme le quartier du centre-ville, deux fois par semaine : le mercredi de 8 h à 12 h 30 et le samedi de 8 h à 13 h. Il demeure le plus actif de la boucle de la Seine et constitue un lieu privilégié d'échanges, de rencontres et d'animation. Par sa forte attractivité, il joue également un rôle de locomotive commerciale pour les boutiques des alentours.

Les étals des marchands alimentaires non sédentaires s'étendent, sur une surface de 5 000 m², dans une grande halle couverte (deux entrées : rue Gambetta et avenue Carnot). On y trouve des produits frais de qualité, à des prix compétitifs et dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaires les plus strictes. Au total, ce sont près de 170 commerçants qui offrent une palette de produits particulièrement attrayante. La clientèle peut s'approvisionner en produits du terroir ou d'ailleurs (Portugal, Maroc, Asie, Italie, Liban). Les commerçants du marché se sont regroupés pour former l'Association des commerçants du marché ovrillois et proposent régulièrement des animations commerciales.



Avenue Henri-Barbusse.



Les consommateurs recherchent de plus en plus accueil, conseil et qualité du service.



Les commerces contribuent à maintenir la convivialité dans les quartiers (ci-dessus : rue Gabriel-Péri).

À l'extérieur, avenue Carnot et place Michelet, le marché forain propose habillement, chaussures, cadeaux, accessoires et objets divers.

Aujourd'hui, on peut observer une remontée significative du potentiel de clients pour les commerces de proximité. Car plus qu'une offre de masse standardisée, les consommateurs recherchent de plus en plus la qualité et la facilité du service, l'accueil, le conseil et le produit personnalisé. Des attentes auxquelles savent répondre les commerces oivillois. ■

Adresses utiles :

> **Chambre de commerce et d'industrie de Versailles, délégation des Yvelines** (21, avenue de Paris, 78021 Versailles Cedex).
Contact : 01 30 84 78 78.

Site Internet : www.versailles.cci.fr

> **Chambre de métiers et de l'artisanat des Yvelines** (19, avenue du Général-Mangin, 78008 Versailles Cedex).

Contact : 01 39 43 43 43.

Site Internet : www.cm-78.fr

> **Association des commerçants du marché oivillois** (2, avenue Gabrielle, 78420 Carrières-sur-Seine).

Contact : 06 88 84 46 14.

> **Association des commerçants et artisans de Houilles** (8 bis, avenue Carnot, Houilles).

Contact : 01 39 68 13 33.

Site Internet : www.acah.asso.fr



DES COMMERÇANTS À L'HONNEUR

20 entreprises oivilloises ont reçu le trophée 2007 de la Charte qualité de l'accueil par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles Val-d'Oise/Yvelines.

Le 23 mars dernier, 561 entreprises des Yvelines et du Val-d'Oise étaient réunies à Enghien-les-Bains pour recevoir le trophée de la Charte qualité de l'accueil. Ce label a été lancé en 2003 par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles Val-d'Oise/Yvelines pour améliorer le niveau de services rendus à la clientèle. Depuis, la démarche proposée aux entreprises du commerce, des services, de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme bénéficie d'une reconnaissance croissante au niveau national. Elle se veut une garantie supplémentaire auprès des consommateurs d'un accueil de qualité et d'un conseil personnalisé.

Cette année, Houilles y participait pour la première fois et a bénéficié d'un score plus qu'honorable, puisque 87% des candidats oivillois ont été lauréats ! Un résultat qui témoigne de la volonté des entreprises locales de favoriser l'accueil de leurs clients.

Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une évaluation portant sur quatre thèmes : accueil téléphonique, apparence intérieure des locaux, aspect extérieur de l'établissement, conseil et relationnel. Parmi les entreprises mises à l'honneur, la boutique Optic 2000 a reçu le prix spécial de l'accueil : elle a en effet obtenu la note 10/10 sur chacun des thèmes d'évaluation, et se



place ainsi parmi les 20 commerces du département ayant obtenu une note parfaite après des « visites mystères » menées par un cabinet d'enquêtes spécialisé. Celui-ci envoyait de « faux clients » chargés de juger les participants sur plus de 80 critères ! Les lauréats, qu'ils soient artisans, prestataires de services, cafetiers ou restaurateurs, garantissent ainsi le respect de 7 engagements, parmi lesquels : amabilité, propreté, conseil professionnel, vitrine attrayante, respect des délais de livraison... Ces entreprises sont reconnaissables par le logo du trophée « Charte qualité accueil » apposé sur leur vitrine.

D. T.

Pour plus de renseignements :
chambre de commerce et d'industrie (CCI) Versailles Val-d'Oise/Yvelines
(23, avenue de Paris, 78000 Versailles).
Contacts : 01 30 84 73 06 / 01 30 84 73 69.

Les lauréats de la Charte qualité de l'accueil

enseignes	activités	adresses
Braun	bijouterie	23, avenue Charles-de-Gaulle
ACM immobilier	agence immobilière	25, avenue Charles-de-Gaulle
Au coin d'la rue	boulangerie-pâtisserie,	29, avenue Charles-de-Gaulle
Hair club	coiffure	32, avenue Charles-de-Gaulle
Boucherie de la gare	boucherie-charcuterie	11, avenue Jean-Jacques-Rousseau
Intercave	commerce de vin au détail	20, avenue Carnot
Optic 2000	optique	19, rue Gambetta
Label im@ge78	photographe	24, rue Gambetta
Centre de beauté Marie-Laure	institut de beauté	28, rue Gambetta
Dubernard	matériel et service incendie	29, rue Mozart
L'orchidée bleue	décoration, art de la table	2, avenue du Maréchal-Foch
Daskalides	chocolaterie	4, avenue du Maréchal-Foch
Atelier de l'ongle	institut de beauté	26, rue de Stalingrad
Boucherie du centre	boucherie-charcuterie	15, rue Gabriel-Péri
Aroma douceur SPA	institut de beauté	5, rue de l'Église
Franck Provost	coiffure	10-12, rue de l'Église
Le chien oivillois	toiletage canin	6 ter, avenue de la République
EMS	matériel médical	40, boulevard Henri-Barbusse
Bar restaurant le manuel de cuisine	brasserie-restaurant	73 bis, boulevard Henri-Barbusse
Boulangerie Sabelle	boulangerie-pâtisserie	83 ter, boulevard Henri-Barbusse et 73, rue Camille-Pelletan

Publicité

La régie publicitaire de *L'Ovillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

Chaque été, la police nationale renouvelle l'opération « Tranquillité vacances » destinée à lutter contre les cambriolages des habitations inoccupées. Durant les mois de juillet et d'août, une surveillance accrue est ainsi assurée dans la commune par les gardiens de la paix en partenariat avec la police municipale. Dans le cadre de ce dispositif, les Ovillois peuvent, s'ils le souhaitent, informer le commissariat de Houilles de leur absence (plus de sept jours consécutifs) avant de partir

en vacances. À cet effet, un formulaire à remplir est d'ores et déjà disponible au commissariat (32, rue de la Marne) et à l'accueil de la police municipale (11, rue Marceau). Ces données permettront d'organiser des rondes fréquentes, de jour comme de nuit, aux abords des domiciles signalés. L'occasion pour les agents de vérifier qu'aucune tentative d'effraction n'a eu lieu et de déposer un compte rendu à chacun de leur passage. ■

Renseignements au 01 61 04 21 00.



Patrouille de la police nationale dans le cadre du dispositif « Tranquillité vacances ».

DON DU SANG

LA VIE N'ATTEND PAS !

L'Amicale des donneurs de sang ovillois organise, le 5 mai, une opération de collecte de sang au réfectoire des écoles Toussaint-Guesde. Le prélèvement est effectué par une équipe médicale suivant des règles strictes d'hygiène et de confort (vous répondrez au préalable à un questionnaire confidentiel de santé). Le don se fait à partir de 18 ans et jusqu'à 66 ans. Venez nombreux... la vie n'attend pas ! Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver des vies humaines. La médecine transfusionnelle humaine démarra

véritablement en 1818, quand James Blundell, un obstétricien britannique, réalisa la première transfusion réussie de sang humain. Depuis, on connaît les progrès spectaculaires réalisés dans ce domaine. Ils permettent aujourd'hui de soigner, en France, près de 500 000 personnes. ■

Collecte de sang.
Samedi 5 mai, de 9 h à 13 h 30.
Réfectoire des écoles Toussaint-Guesde (rue Félix-Toussaint).
Parking Durantin gratuit pour les donneurs.
Renseignements au 06 71 59 32 74.

EN BREF

APPEL À PARTICIPATION !

Le 21 juin prochain, tous les musiciens seront mis à l'honneur lors de la 26^e édition de la Fête de la musique. Les groupes amateurs locaux sont invités à y participer en adressant leurs maquettes au service culturel de la Ville avant le 10 mai (service culturel, 7, rue Gambetta). Renseignements au 01 30 86 33 82.

ÉCLAIRAGE DES DEUX-ROUES MOTORISÉS

Conformément à l'application d'un nouveau décret du 27 février 2007, tous les véhicules motorisés à deux roues doivent circuler en feux de croisement dès leur mise en route. ■

RECTIFICATIF

NOTE DE LA RÉDACTION

Précisions sur la tribune du groupe Agir pour Houilles :
> l'ancien pavillon acheté par la Ville se situe au 36, rue Pierre-Joseph-Proudhon et non au 26 ;
> l'autorisation d'aménagement des

locaux pour des associations a été votée le 26 mars 2007 et non le 23 mars ;
> le montant de l'acquisition du bois Zamenhof était de 488 000 € et non de 388 000 €. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

GÊNANTE OPPOSITION

Dans ses colonnes, ID Commune taxe « ses oppositions » (bel amalgame) de « réflexe d'être contre, ego surdimensionné (février), agir contre Houilles, campagne de désinformation, stratégie de blocage (mars), calomnie, mensonge, désinformation, pratiques infantiles (avril) ». Faute d'arguments construits, le Maire insulte et dénigre. Nos positions ? 2 exemples (conseil mun. du 23 mars).
1) Pavillon 26, rue Proudhon. Acheté pour 1-2 associations utilisatrices. Mauvaise expertise, travaux imprévus, la seule 1^{re} tranche étant chiffrée 66 000 €. Tentés par l'abstention, nous apprenons qu'il sera ouvert à toutes les associations. Changement de dimension. Vote pour. Opposition stérile ?
2) ZAC Église. Achat de l'espace boisé rue Zamenhof pour 388 000 €. L'avenant n°2 (1997) stipulait un achat à l'aménageur avant la fin de la 1^{re} tranche pour 500 000 F (76 224 €). N. Trézières écrit le 11 juillet 1997 à M. Joly, signalant de possibles subventions de 60%, l'achat revenant à 38 000 €. Pas de réponse... achat en 2007 ! 388 000 € - 38 000 € = 330 000 € perdus par les Ovillois. Aucune explication. Mauvaise gestion. Vote contre. Normal, non ? Ah, Si l'opposition pouvait se taire...

Agir pour Houilles :
C. Boivin, N. Trézières, J. Goze, É. Bardin,
É. Prévost. Tél. : 06 30 66 37 77

À PROPOS... D'UNE BIEN GROSSE FICELLE...

Dans la Tribune libre d'avril, nos collègues de la gauche, au Conseil municipal, affirment : « Le groupe "En avant pour Houilles" a lancé, il y a 18 ans la ZAC de l'Église. » FAUX : Le groupe EAPH a été créé en 2001 et n'a pu en être à l'origine. C'est en réalité M. Mahiet, alors Maire (liste UPH), qui a lancé le projet en 1990. Cette précision étant faite, nous réaffirmons que la création de cette ZAC était absolument nécessaire. Lors du C.M. du 2.10.06, nous avons donc voté « POUR » le 5^e avenant en attestant que nous resterions attentifs à son application stricte. Les moyens et les objectifs nous semblent acceptables pour notre commune, il est urgent que les travaux reprennent ! Quelles autres propositions possibles pour débloquer la situation ? Accepter de rehausser de quelques étages les constructions prévues comme cela a été fait dans les années 1980 dans notre centre-ville pour absorber le déficit de l'aménageur... Il est toujours facile de tomber dans la polémique !! NON il n'y a pas d'offensive orchestrée avec le groupe ID Commune. Nous pensons être des élus suffisamment responsables pour pouvoir prendre des décisions, même si elles se rapprochent de celles du Maire.

En Avant pour Houilles : Bernard Duclos,
Marie-Michèle Hamon. Tél. : 06 30 66 37 98

DEUX POIDS, DEUX MESURES...

Le groupe en « avant pour Houilles » m'a mise en cause nominalement dans la tribune de mars 2007, ce groupe qui donne régulièrement des leçons de civisme peut accuser librement puisque le Maire fait refuser par sa directrice de la communication mon droit de réponse malgré la loi de 1881 (art. 13 alinéa 3).
À vous de juger du sort fait à l'opposition : des bons et des méchants, un espace ridicule empêchant tout débat sérieux, à de vraies questions des polémiques indignes ou des billets d'autosatisfaction affligeants. Que savez-vous réellement sur les sujets essentiels, exemple la présence d'amiante au gymnase J.-Guimier ?
Questions posées le 8 mars en conseil :
Le rapport de l'entreprise agréée Immotec du 14/02/05 fait état de matériaux contenant de l'amiante : Y-a-t-il eu des travaux ? « Non, pas à ce jour » (adjoint aux sports le 8/03/07) ; 2 ans après...
Pourquoi la toiture du gymnase n'a-t-elle pas été inspectée ? Pas de réponse un mois après. Accusée d'excès ou « créer une situation malsaine », malgré les entraves, j'ai bien l'intention de continuer à vous informer.

Christine Sellin-Catta, tél. 06 84 22 68 79
Christine.sellin-catta@wanadoo.fr

AUX URNES CITOYENS !

En France, ce n'est qu'en 1944 que le droit de vote, mais également le droit de se faire élire, a été étendu aux femmes. Bien que ce droit ne soit pas assorti d'une obligation de voter comme en Belgique, par exemple, faut-il le considérer comme facultatif ?
On peut supposer que les 400 jeunes Ovillois qui ont fait, depuis un an, la démarche citoyenne de s'inscrire pour s'exprimer en cette année d'élections le considèrent autrement.
L'augmentation importante du nombre d'inscrits sur les listes électorales atteste d'un regain d'intérêt pour la « chose publique ». Voter renvoie aux responsabilités qu'on exerce envers les autres, dans sa famille, sa profession, sa commune, etc. Cette responsabilité s'étend au devoir de réflexion sur la société. Elle appelle à dépasser ses intérêts personnels au bénéfice des autres. Cette solidarité s'étend aux générations qui nous précèdent, à celles qui nous suivent et à l'avenir même de notre Terre. Voter, ne serait-ce pas simplement un acte de fraternité ?
Vu sous cet angle, aucune bonne raison de s'abstenir !

Les élus du groupe ID Commune,
majorité municipale.

RENCONTRE

LA DANSE DANS LA PEAU

Assia, danseuse et chorégraphe, puise son inspiration dans le hip-hop. Elle anime l'atelier mis en place par le service Jeunesse.



Assia : « Transmettre les valeurs de respect et de métissage véhiculées par le hip-hop. »

Chaque mercredi après-midi, la salle de danse du gymnase Ostermeyer bat au rythme du hip-hop. « Aujourd'hui les enfants sont fatigués, soupire Assia, l'animatrice de l'atelier. Avec l'interruption des vacances de Pâques, ils ont oublié les mouvements des chorégraphies... »

Si, aujourd'hui, cette jeune femme, âgée de 30 ans, se consacre à la danse hip-hop, il lui a fallu batailler. Rien ne la prédestinait à la danse. Après son bac, un BTS d'action commerciale et une année en fac d'anglais, elle décide de tout abandonner pour se consacrer à sa passion. Sa famille ne soutient pas son choix. « Chez moi, la danse est considérée comme un loisir, pas comme un métier. Ma famille a été surprise de ma décision, d'autant que je n'avais jamais pris de cours. » Petite dernière d'une fratrie de six enfants, elle a appris la danse « avec ses frères et sœurs, en s'exerçant devant le miroir ». Chaque jour, elle travaille, elle répète, elle progresse... et elle se lance.

À Paris, elle passe son temps à courir les écoles et les castings, et finalement décroche son premier cachet pour une émission sur TF1. Mais cet « esprit de compétition entre danseurs, en contradiction totale avec les

valeurs du hip-hop » ne lui convient pas.

En parallèle, elle se rapproche des compagnies Hip'Jazz Hop et Trafic de Style, et fonde, en 1998, sa propre association, « Da Boogie Zone », à Cergy.

Assia aime aussi le théâtre. Elle est actuellement en recherche de fonds pour produire une trilogie qu'elle a écrite, « sur le thème de la rencontre ». Elle est aussi l'auteur de *Métro*, une création autour de chansons de Charles Aznavour, « sans dialogue, mais avec beaucoup de jeu ».

Comme professeur, Assia tient à « transmettre les valeurs de respect et de métissage véhiculées par le hip-hop ». Selon elle, « les jeunes d'aujourd'hui considèrent le hip-hop comme un simple produit de consommation, ils ne connaissent pas les pionniers qui se sont battus pour le faire reconnaître en France ». Elle s'applique donc à leur rendre hommage à travers son enseignement. Avec succès : cette année, il a fallu refuser de nouvelles inscriptions. Trop d'élèves assidus !

Depuis 2003, Assia préside l'association Adsyka, qui conjugue pédagogie, production et promotion d'artistes. ■

D. T.

Site Internet : <http://adsyka.com>

PORTRAIT

UNE PASSION PRÉCOCE

Marc Aghemio, un peintre aux allures d'esthète, est réputé pour l'originalité de ses tableaux.

Quand il était enfant, chacun de ses copains se rêvait pompier ou vétérinaire... Pas lui ! Marc Aghemio a toujours voulu être peintre. « Dès l'âge de sept ans », précise-t-il. Ce sont les collections de peinture de ses grands-parents qui lui ont servi de révélation.

Né en Italie, c'est au Brésil, où ses parents se sont installés, qu'il réalise ses premières toiles et acquiert une solide formation. Il choisit la voie de l'abstraction et du surréalisme, avant de s'orienter vers une peinture plus figurative. À 23 ans, il s'installe définitivement en France.

Aujourd'hui, Marc Aghemio est un artiste reconnu, qui voyage dans le monde entier. « Après beaucoup d'années de misère, j'ai fini par y arriver », dit-il dans un sourire. Cela fait quatre ans qu'il vit à Houilles, dans une maison remplie d'objets d'art, car il est aussi chineur et collectionneur. Ses thèmes favoris ? Paysages, châteaux, nus féminins, réalisés à l'huile dans un style classique et poétique à la fois. Sa peinture, il la définit lui-même comme « hors du temps » et « originale ». « Dans les salons, on m'a souvent acheté des

toiles en me disant : vous au moins, cela change du reste ! » Ses formats, en particulier, retiennent l'attention : avec ces cadres ronds, il suffit de les tourner pour en avoir une tout autre vision. Bricoleur, l'artiste fabrique lui-même ses couleurs à partir de pigments et ses vernis.

Parallèlement, Marc Aghemio s'est formé aux techniques de restauration. Il a ainsi réalisé un trompe-l'œil et contribué à restaurer 80 tableaux de grands maîtres (Boucher, Duplessis, Mignard) dans un château du Sud-Ouest, avant de s'occuper de toiles du Caravage, près de Naples. Bien qu'il ait besoin de calme pour peindre, Marc Aghemio ne vit pas en reclus : très sociable, il connaît tous ses voisins ! De même fait-il partie du collectif d'artistes de Houilles. Ceux qui souhaitent découvrir son travail pourront se rendre, du 14 au 24 juin, à la mairie de Villennes-sur-Seine (Yvelines), où il exposera aquarelles et paysages. ■

M. D.

Site Internet : www.aghemio.com
Contact : aghemio@tiscali.fr



Marc Aghemio : un artiste peintre dont les œuvres s'inscrivent comme « hors du temps ».

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

LES DERNIERS CHASSEURS INUITS

Le cinéaste Francis Salvador nous invite à un voyage vers des contrées septentrionales : le Groenland, un pays grand comme quatre fois la France. Une région où la blancheur cristalline des vastes espaces cache cependant des conditions de vie extrême que les Inuits ont parvenus à dominer. Un peuple dont le réalisateur nous fait partager le quotidien, entre icebergs et paysages de glace. Leur nom signifie « l'être humain », qu'ils préfèrent – ils vous le diront tous ! – à celui d'Esquimau (« mangeur de viande crue »). Dispersés autour de l'océan Arctique, ils sont répartis majoritairement au Groenland pour une population indigène estimée à environ 35 000 habitants. Peuple de la mer depuis toujours, leur mode de vie

repose aujourd'hui encore essentiellement sur la pêche et la chasse. Le film, dans un premier temps, nous relate les moments émouvants d'un mariage inuit ainsi que les événements préparant à la fête du solstice d'été, sur la côte est. Puis il nous entraîne plus au nord, sur la côte ouest, dans le village de Siorapaluk. Situé dans le district de Thulé, cet endroit, où est implantée une base aérienne stratégique américaine, révèle le choc des civilisations, entre tradition et modernisme occidental. ■

O. C.

Mercredi 9 mai à 15 h.
Le Triplex (40, rue Faidherbe).
Tarif : 6 €.
Renseignements au 01 30 86 33 82.



LOISIRS

SPORT EN FÊTE

Animations tous azimuts ! Pour sa 17^e édition, l'opération Sport en fête vous invite à vous divertir, le temps d'un week-end, à travers des activités ludiques et sportives. L'événement débutera, le samedi 2 juin, par une soirée festive aux allures de cabaret à l'espace Ostermeyer : un repas ouvert à tous (participation aux frais) sera suivi d'un spectacle présenté par la troupe des « Rigolovillois » et d'une soirée dansante animée par l'orchestre Jean-Pierre Ménager. Le lendemain, dimanche 3 juin, place à la « balade sportive » ! À cette occasion, le parc Charles-de-Gaulle se transformera en un vaste terrain de jeux pour toute la famille. Une douzaine d'ateliers y seront proposés et chacun pourra s'initier à la discipline de son choix sous la responsabilité d'un animateur. Au programme : athlétisme, tir à l'arc, rugby, capoeira, football, tennis... Sans oublier les jeux qui, cette année, vous feront découvrir des structures

géantes gonflables. Animations dynamiques et originales garanties pour tous, petits et grands.

Cette manifestation est organisée, avec le soutien de la Ville, par un collectif constitué par le Comité des fêtes, le Comité de jumelage, l'Office municipal des sports (OMS), l'Association des commerçants et artisans de Houilles (ACAH). ■

Sport en fête
> **Soirée festive :**
samedi 2 juin à partir de 19 h 30.
Espace Ostermeyer
(16, rue Louise-Michel).
Participation : 25 €
S'inscrire auprès de l'ACAH (8 bis, avenue Carnot). Tél. : 01 39 68 1333.
> **« Balade sportive » :**
dimanche 3 juin, de 14 h à 18 h.
Parc Charles-de-Gaulle.
Inscription gratuite sur place à 13 h 30.

Jeudi 3 mai
Conseil municipal
À l'hôtel de ville.
> à 20 h 30

Vendredi 4 mai
Pièce de théâtre
« Devoir de mémoire »
Au Triplex.
> à 17 h

Dimanche 6 mai
2^e tour de l'élection présidentielle
> de 8 h à 20 h

Mardi 8 mai
Anniversaire de la victoire de 1945
Rassemblement devant la mairie.
> à partir de 11 h

Dimanche 13 mai
Après-midi dansant pour les personnes âgées
Espace Ostermeyer.
> à partir de 15 h

Mercredi 23 mai
Conseil communautaire de la communauté de communes
À la mairie de Houilles.
> à 20 h 30

Jeudi 24 mai
Des livres et moi
Rencontres sur le thème du Portugal. À la bibliothèque Jules-Verne.
> de 19 h à 21 h
Conseil municipal
À l'hôtel de ville.
> à 20 h 30

Samedi 2 juin
Animation « fête des Mères »
Sur le marché.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FORUM ÉCO-CITOYEN

Tri et gestion des déchets ménagers : ces thèmes seront au cœur du Forum du consommateur éco-citoyen organisé, le 12 mai, à Sartrouville, à l'initiative du Syndicat intercommunal du traitement des résidus urbains (SITRU) de la boucle de la Seine. Cette manifestation, conçue pour l'ensemble de la famille, se propose d'aborder, dans une ambiance conviviale, la question de la gestion des déchets en intégrant aux concepts plus généraux de développement durable et d'éco-citoyenneté. Dès 14 h 30, dans le parc du Dispensaire, de nombreuses activités en extérieur rythmeront l'après-midi : atelier de confection

de brico-instruments avec du matériel de récupération, animations pour les plus jeunes avec l'association Les petits débrouillards, exposition, stands divers d'information, concert des musiciens de l'association Brico-Parodic. Parallèlement, un forum-débat animé par Patrice Drevet réunira, à 15 h, professionnels et spécialistes sur la question de la réduction et de la valorisation des déchets. ■

Samedi 12 mai, de 14 h 30 à 18 h.
Parc du Dispensaire (22, quai de Seine, Sartrouville). Entrée libre.
Renseignements au 01 39 15 91 42.

EN BREF

CONFÉRENCE

L'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) organise une conférence-débat sur le thème de « l'hygiène de vie des malades psychiques ». Elle a lieu, à Chatou, le mercredi 9 mai, de 19 h 30 à 22 h, à la permanence de l'association. Par ailleurs, les bénévoles de l'association assurent des permanences régulières pour écouter, soutenir, informer et orienter les familles et les proches de toute personne souffrant de troubles psychiques. ■

Permanence (15, avenue d'Eprenesnil, Chatou) :
le vendredi, de 17 h à 19 h.
Écoute téléphonique :
les mardis et jeudis, de 8 h à 9 h
(tél. : 01 39 52 16 31); les lundis et vendredis, de 8 h à 9 h
(tél. : 01 39 14 34 18).

SOUS LE SIGNE DU SCOUTISME

La kermesse paroissiale annuelle de Houilles-Carières est l'occasion cette année de contribuer, pour les 100 ans du scoutisme, à l'amélioration des locaux des scouts de Carières. La fête paroissiale commence à 10 h 30 et sera suivie d'un repas champêtre. L'après-midi verra se succéder de nombreuses animations, qui mêleront joyeusement musique, jeux divers, ventes de fleurs, brocante et autres activités. Et pour le plaisir des petits comme des grands, une tombola viendra clore la journée. ■

Kermesse paroissiale de Houilles-Carières : dimanche 13 mai à partir de 10 h 30.
Rendez-vous à la chapelle Maria-Goretti (87, rue Paul-Doumer, Carières-sur-Seine).

LE CARNAVAL DES ENFANTS



Plusieurs centaines d'enfants déguisés et costumés étaient au rendez-vous, le 4 avril dernier, pour fêter le carnaval. Sur le thème de la Coupe du monde de rugby, le joyeux cortège a sillonné les rues du centre-ville, entraînant dans son sillage formations musicales et saltimbanques.

LES MUSICALES EUROPÉENNES



Tous les deux ans, un concert est organisé en partenariat avec les villes jumelées. Pour la 3^e édition des « Musicales européennes », une rencontre a réuni, le 31 mars, à l'église Saint-Nicolas, des musiciens de Friedrichsdorf (Allemagne), de Schœlcher (Martinique), de Celorico de Basto (Portugal) et les élèves du conservatoire de Houilles.

« TRANSE »

Stars incontestées du hip-hop, les danseurs de la compagnie Wanted Posse ont présenté, le 31 mars, leur dernière création sur la scène de l'espace Ostermeyer. La chorégraphie, mise en scène par Coline Serreau, a permis aux neuf danseurs d'exploiter toute leur originalité dans une exploration de l'état de transe. Au final, une véritable performance mêlant avec harmonie house dance, new style et break.



« BATIZADO DE CAPOEIRA »



Les 17 et 18 mars, le gymnase Jean-Guimier accueillait une rencontre internationale de capoeira organisée par les représentants de la fédération Abada-Capoeira. L'occasion pour le public de découvrir cet art martial brésilien tout en esquives et d'apprécier les démonstrations spectaculaires de pratiquants venus du Brésil et de plusieurs pays d'Europe. Le tout au rythme des chants et des instruments brésiliens.

Parmi les 400 jeunes Ovillois récemment inscrits sur les listes électorales, 90 étaient présents en mairie, les 4 et 6 avril, dans le cadre de la cérémonie de citoyenneté. Ils ont reçu à cette occasion leur première carte d'électeur et le *Livret du citoyen*, récapitulant les principaux droits et devoirs civiques. Ce rendez-vous, une première à Houilles, a été institué par le président de la République pour remettre de manière solennelle la carte d'électeur aux Françaises et Français ayant atteint leur majorité.

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



JAZZ ARGENTIN



Le 9 mars, au Triplex, le groupe Cordoba Reunion, quatre musiciens d'exception, a offert une pause musicale, portée par la joie de vivre et l'énergie du jazz. On y retrouvait les rythmes éternels du folklore argentin, soutenus de la plus belle manière par un jazz résolument actuel.

Sur www.ville-houilles.fr découvrez toute l'actualité ovilloise.

CARNET

Naissances

Mars
Inès Adanlete,
Athéna Alexandre,
Rayan Aouchiche,
Sèla Bahougoula,
Arthur Berger,
Noah Breleur,
Vanessa Brédéka,
Eva Creel,
Sofiane Da Silva,
Margot Danset-Duvivier,
Gabin Elie-Lefebvre,
Noam Embarech,
Camille Gallet,
Pauline Gomes dos Reis,
Brice Herpin,
Dolumbia-Broulaye
Junior Kone,
Elia Lambert,
Lana Lassource,
Maelwenn Le Bihan,
Yanis Le Gac,
Lou-Ann Le Gusquet,
Sacha Lévy,
Elya Mahe,
Kilyan Pocquet,
Nirmatoullah
Binte-Housna Sardaigne,
Kiméo Sautriau,
Tom Serret,
Hugo Soares,
Alexandre Tavares,
Camille Varet,
Clémence Viot.

Mariages

Mars
Ahmed Bendra et
Marina Da Silva Machado,
Christophe Bessonart
et Maryline Basset,
Kevin Duhayer
et Ratana Chea,
Nicolas Garnier
et Delphine Taulet,
Christophe Hocman



Premier bébé du mois de mars : Yanis Le Gac entouré de ses parents.

et Svetlana Iakimova,
Laurent Hoffmann
et Corinne Gogeat-Damois,
David Leleux
et Eléonore Mazel,
Fabien Leroux
et Gwenaëlle Dupouy,
Thierry Mazingant
et Natalia Shafranskaya,
Antoine Tonon
et Aurélie Dubois,
Ludovic Van Ginneken
et Agnès de Vassal,
Karim Yachir et Sarah Tison.

Décès

Septembre
Roger Lopez Martinez.
Mars
Suzanne Gibiat
(veuve Enfru),
Catherine Laverdure,

Yvette Leprestre
(veuve Cocquerel),
Margherita Noris
(veuve Berto),
Marie Rey
(épouse Tarneaud),
Maurice Schildknecht,
Lazare Guerfi,
Georgette Blondeau
(épouse Caspar),
Alcide Dell'Angelo,
Jacques Ragonneau,
Léon Simon,
Dante Bini,
Paulette Laurent Vanier
(veuve Camus),
Marie-Louise Broche
(veuve Dermont),
Reine Morain (veuve Fays),
Marie Oberti
(veuve Trapletti).

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi /
Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michael Barriera /
Correcteur : Olivier Chauche / Ont collaboré à ce numéro : Vincent Dubuc,
Marie Dupuis, Catherine Fritsch, Dorothée Thienot /
Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : V. Suin / Distribution : Trinité /
ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120,
78805 Houilles Cedex / Tél. 01 30 86 32 32 / www.ville-houilles.fr